

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS

Société à Responsabilité Limitée
de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

FONDATION SAINT-IRENEE

**6, avenue Adolphe Max
69321 LYON CEDEX 05**

SIREN : 802 443 853

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

FORT Pierre-Emmanuel
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit
I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière –PARIS II
Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise PARIS

FONDATION SAINT-IRENEE
6 rue Adolphe MAX
69321 LYON CEDEX 05

SIREN : 802 443 853

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Eminence,
Pères,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Saint Irénée relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance :

- La note « Règles et Méthodes comptables » en page 6 de l'annexe qui précise les principes appliqués pour l'établissement des présents comptes annuels.
- La note « Autres éléments significatifs » en page 9 de l'annexe précisant la méthode retenue pour le traitement du bail emphytéotique conclu dans le cadre du projet de la « Maison des toxicomanes » et soulignant les conditions économiques et juridiques de l'acquisition de l'immeuble dans le cadre du projet «Eco Hameau de la Bénisson- Dieu ».
- Ainsi que la note sur les « Fonds dédiés » en page 6 de l'annexe qui communique le traitement comptable retenu pour les ressources affectées tant des fondations abritées que de la fondation abritante.

Nous nous sommes assurés que les règles et méthodes comptables appliquées étaient en conformité avec la CRC 99-01, le CRC 2008-12 et le CRC 2009-01.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Fondation décrites dans l'annexe concernant notamment :

- L'évaluation des fonds dédiés et des dons affectés sur la base des éléments disponibles à ce jour et des délibérations du conseil d'administration de votre Fondation ou des comités exécutifs des fondations abritées,
- Le traitement comptable des placements de trésorerie,
- Et le traitement dans les comptes annuels et dans le compte d'emplois des ressources de l'acquisition de l'immeuble affecté à un projet d'Eco Hameau de la Bénisson-Dieu.

Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Par ailleurs, dans le cadre des dispositions du CRC 2008-12 pour le compte d'emploi des ressources, nous nous sommes assurés de la pertinence et de la permanence des méthodes retenues pour son établissement tant au niveau de la Fondation Saint Irénée dans son ensemble qu'au niveau des Fondations abritées et de la Fondation Saint Irénée prise isolément.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et votre Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARRAS, Le 28 février 2019

Pierre-Emmanuel FORT,
L'un des associés

SARL FORT ET ASSOCIES,
Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

FONDATION SAINT IRENEE

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	2 099		2 099	
Constructions	39 883	515	39 368	
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	14 000		14 000	14 000
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	55 992	515	55 467	14 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 727		5 727	7 321
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				5 092
Usagers et comptes rattachés				352 311
Autres créances	17 471		17 471	
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 923 050		2 923 050	2 614 450
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 621 307		6 621 307	6 541 042
Charges constatées d'avance				182
ACTIF CIRCULANT	9 567 555		9 567 555	9 520 398
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	9 623 537	515	9 623 022	9 534 398

FONDATION SAINT IRENEE

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 250 000	1 250 000
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	300 000	300 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 384 952	890 620
RESULTAT DE L'EXERCICE	-810 537	494 332
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	2 124 415	2 934 952
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	3 304 075	2 547 823
FONDS DEDIES	3 304 075	2 547 823
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 786	65 421
Dettes fiscales et sociales	8 028	20 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 141 718	3 965 635
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	4 194 532	4 051 623
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	9 623 022	9 534 398

	(1) EMPLOIS	(2) EMPLOIS DE N = Compte de résultat	(3) Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	(4) RESSOURCES	(5) RESSOURCES collectées de N = Compte de résultat	(6) Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées SUC N
1 - MISSIONS SOCIALES		3 702 555	3 702 655	3 958 502	1 528 810	
1-1 Réalisées en France		3 442 520	3 442 620	3 788 732	3 788 732	
Actions réalisées directement		3 307 519	3 307 519	1 253 074	1 253 074	
Versements à d'autres organismes agissant en France		135 101	135 101	2 344 431	2 344 431	
Accompagnement des projets		260 035	260 035	191 226	191 226	
1-2 Réalisées à l'étranger		159 500	159 500	169 770	-	
Actions réalisées directement		100 535	100 535	14 209	14 209	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		221 953	221 953	107 984	107 984	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		199 407	199 407	47 577	14 209	
2-1 Frais d'appel à la générosité du public		199 407	199 407	47 577	14 209	
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées		5%				
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés						
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
2-4 Frais d'information et de communication		22 545	22 545			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		102 481	102 481	14 302		
Frais de gestion		102 309	102 309	14 300		
Frais divers		172	-	1		
Charges financières						
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		4 027 089	4 027 089	3 972 803		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS						
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		2 491 520		1 795 289		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				810 537	756 252	
TOTAL GENERAL		6 518 609		6 518 609	756 252	
V - Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		41 982				
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		4 069 071			4 731 060	
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE					661 989	
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC						
1-1 Dons et legs collectés						
Dons manuels non affectés						
Dons manuels affectés						
Legs et autres libéralités non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public						
Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public						
Produits financiers						
Produits exceptionnels						
2 - AUTRES FONDS PRIVES						
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS						
4 - AUTRES PRODUITS						
Produits financiers						
Produits divers						
Loyers						
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT				3 972 803		
II - REPRISES AUX PROVISIONS						
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS				1 795 289		
IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC					756 252	
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				810 537	756 252	
TOTAL GENERAL				6 518 609	756 252	
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					4 731 060	
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE					661 989	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales		24 428		Bénévolet		23 000
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature		1 428
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature		1 428
TOTAL		24 428		TOTAL		24 428

Notes :

1/ Un prêt de 20 000 euros a été consenti durant l'exercice 2016 envers l'Association Alternatives Catholiques. Un remboursement de 6 000€ a été opéré au cours de l'exercice 2017. Aucun remboursement n'a été opéré au titre de l'exercice 2018. Néanmoins, aucun risque d'insolvabilité n'a été identifié.

2/ Les produits financiers obtenus sur l'exercice 2018 s'élevaient à 61 977 €.

Dans la mesure où les produits financiers sont essentiellement liés aux ressources collectées auprès du public et non utilisées nous avons inscrit la part relative à ces ressources en "Autres produits liés à l'appel à la générosité du public" et la partie relative à la dotation initiale de la fondation a été inscrite en "Autres produits financiers".

3/ Les opérations réciproques de l'exercice s'élevaient à 31 055 € au 31/12/2018 et correspondent aux frais d'hébergement refacturés par la Fondation Saint Irénée aux fondations abritées. Ces montants ont été retraités du CER mais n'ont pas été éliminés du compte de résultat global.

	(1)	(2)	(3)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat
1- MISSIONS SOCIALES	3 135 357	3 135 357	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	3 203 225
1-1 Réalisées en France	2 875 322	2 875 322	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 487 577
Actions réalisées directement	2 773 190	2 773 190	1-1 Dons et legs collectés	3 067 142
Versements à d'autres organismes agissant en France	102 132	102 132	Dons manuels non affectés	1 130 384
Accompagnement des projets			Dons manuels affectés	1 936 758
			Legs et autres libéralités non affectés	-
1-2 Réalisées à l'étranger	260 035	260 035	Legs et autres libéralités affectés	-
Actions réalisées directement	159 500	159 500		-
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	100 535	100 535	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	136 083
			Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public	6 394
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	162 530	162 530	Produits financiers	44 207
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	147 471	147 471	Produits exceptionnels	85 481
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	5%	5%	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4- AUTRES PRODUITS	
2-4 Frais d'information et de communication	15 059	15 059	Produits financiers	12 567
			Produits divers	31 094
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	79 035	79 035	Loyers	172
Frais de gestion	78 863	78 863		
Frais divers				
Charges financières	172	172		
1 - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 376 922	3 376 922	1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 246 847
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES AUX PROVISIONS	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 890 418		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 209 956
			IV - VARIATION DES FONDS DEEDS COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	680 462
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	810 537
TOTAL GENERAL	5 267 340		TOTAL GENERAL	5 267 340
V - Part des acquisitions d'immob. brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	41 982			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		3 418 904		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	4 010 340
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	591 436
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales	24 428		Bénévoles	23 000
Frais de recherche de fonds			Présentations en nature	1 428
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	
TOTAL	24 428		TOTAL	24 428

Notes:

1/ La Fondation a acquis une maison à la Bénisson-Dieu pour un montant de 41 982 €

Ce montant a été inscrit, en plus de la part des acquisitions d'immobilisations brutes, afin d'intégrer le flux financier en moins des sommes provenant de la générosité du public. Cette investissement a été financé dans le cadre du legs Jean Bastiane reçu antérieurement

2/ Les produits financiers obtenus sur l'exercice 2018 s'élevaient à 56 888 €.

Dans la mesure où les produits financiers sont essentiellement liés aux ressources collectées auprès du public et non utilisées nous avons inscrit la part relative à ces ressources en "Autres produits liés à la générosité du public" et la part relative à la dotation initiale de la fondation a été inscrite en "Autres produits financiers"

	(1) Emplois de N = Compte de résultat	(3) Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	(2) RESSOURCES	(2) RESSOURCES collectées de N = Compte de résultat	(4) Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES	58 379	58 379	REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	54 205	54 205
1-1 Réalisées en France	58 379	58 379	1-1 Dons et legs collectés	53 337	53 337
Actions réalisées directement	58 280	58 280	Dons manuels non affectés	41 337	41 337
Versements à d'autres organismes agissant en France	99	99	Dons manuels affectés	12 000	12 000
Accompagnement des projets			Legs et autres libéralités non affectés	-	-
1-2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités affectés	-	-
Actions réalisées directement			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	868	868
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public	-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9 615	9 615	Produits financiers	868	-
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	9 615	9 615	Produits exceptionnels	-	-
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées			2- AUTRES FONDS PRIVES	-	-
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4- AUTRES PRODUITS	334	-
2-4 Frais d'information et de communication			Produits financiers	334	-
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 963	7 963	Produits divers	-	-
Frais de gestion	2 937	2 937	Loyers	-	-
Frais divers	-	-			
Frais hébergement	5 026	5 026			
Charges financières					
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	75 957	75 957	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	54 539	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES AUX PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	36 862		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	58 280	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		IV - VARIATION DES FONDS DEBIEES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		21 752
TOTAL GENERAL	112 819		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	112 819	21 752
V - Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutratisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		75 957	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		75 957
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-

Note:

1/ Les produits financiers obtenus sur l'exercice 2018 s'élevaient à 1 202 €.

Dans la mesure où les produits financiers sont essentiellement liés aux ressources collectées auprès du public et non utilisées nous avons inscrit la part relative à ces ressources en "Autres produits liés à l'appel à la générosité du public" et la partie relative à la dotation initiale de la fondation a été inscrite en "Autres produits financiers".

	(1)	(3)	(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat
1- MISSIONS SOCIALES	270 413	270 413	349 720	349 720
1-1 Réalisées en France	270 413	270 413	330 513	330 513
Actions réalisées directement			-	-
Versements à d'autres organismes agissant en France	270 413	270 413	330 513	330 513
Accompagnement des projets	-	-	-	-
1-2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées directement				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	23 121	23 121	-	-
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	23 121	23 121	1 388	-
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	7%			
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			17 819	17 819
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
2-4 Frais d'information et de communication				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 970	15 970	161	-
Frais de gestion				
Frais divers	2 980	2 980	161	-
Frais hébergement				
Charges financières	12 990			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	309 504	309 504	349 881	-
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS				
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	301 774		261 397	-
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				
TOTAL GENERAL	611 278		611 278	40 215
V - Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				
VI - Neutratisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		309 504		309 504
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE				
1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
1-1 Dons et legs collectés				
Dons manuels non affectés				
Dons manuels affectés				
Legs et autres libéralités non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			19 207	19 207
Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public			-	-
Produits financiers			1 388	-
Produits exceptionnels			17 819	17 819
2- AUTRES FONDS PRIVES				
3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4- AUTRES PRODUITS			161	-
Produits financiers				
Produits divers				
Loyers			161	-
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT			349 881	-
II - REPRISES AUX PROVISIONS				
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS				
IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC				40 215
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				
TOTAL GENERAL			611 278	40 215
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE				309 504

Note:

1/ Les produits financiers obtenus sur l'exercice 2018 s'élevaient à 1 549€.

Dans la mesure où les produits financiers sont essentiellement liés aux ressources collectées auprès du public et non utilisées nous avons inscrit la part relative à ces ressources en "Autres produits liés à l'appel à la générosité du public" et la part relative à la dotation initiale de la fondation a été inscrite en "Autres produits financiers"

2/ L'ensemble des dons collectés ont été imputés en collectes affectées dans la mesure où les dons sont affectés aux radios locales des donateurs ou aux projets mis en œuvre par le National.

	(1)		(3)		RESSOURCES AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	(2)		(4)
	EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et	
1- MISSIONS SOCIALES		238 506	238 506	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	351 351	351 351		
1-1 Réalisées en France		238 506	238 506	1-1 Dons et legs collectés	337 739	337 739		
Actions réalisées directement		205 636	205 636	Dons manuels non affectés	81 353	81 353		
Versements à d'autres organismes agissant en France		32 870	32 870	Dons manuels affectés	65 160	65 160		
Accompagnement des projets				Legs et autres libéralités non affectés	-	-		
				Legs et autres libéralités affectés	191 226	191 226		
1-2 Réalisées à l'étranger				1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	13 612	13 612		
Actions réalisées directement				Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public	7 815	-		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				Produits financiers	1 114	-		
				Produits exceptionnels	4 684	4 684		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		26 687	26 687	2- AUTRES FONDS PRIVÉS				
2-1 Frais d'appel à la générosité du public		19 200	19 200	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS				
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées		5%		4- AUTRES PRODUITS	1 237	1 237		
				Produits financiers	1 237	1 237		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés				Produits divers	-	-		
				Loyers				
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				1- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	352 589			
2-4 Frais d'information et de communication		7 487	7 487	II - REPRISES AUX PROVISIONS				
				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	205 636			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		30 566	30 566	IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC			55 592	
Frais de gestion		17 529	17 529	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				
Frais divers		-	-	TOTAL GENERAL	588 225		55 592	
Frais hébergement		13 037	13 731					
Charges financières								
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		295 759	295 759	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			295 759	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		262 466						
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		-						
TOTAL GENERAL		588 225						
V - Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public								
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public								
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			295 759					

Note :

1/ Les produits financiers obtenus sur l'exercice 2018 s'élevaient à 2 361 €.

Dans la mesure où les produits financiers sont essentiellement liés aux ressources collectées auprès du public et non utilisées nous avons inscrit la part relative à ces ressources en "Autres produits liés à l'appel à la générosité du public" et la partie relative à la dotation initiale de la fondation a été inscrite en "Autres produits financiers".

Annexe

FONDATION SAINT IRENEE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FONDATION SAINT IRENEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 623 181 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 851 890 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/02/2019 par les dirigeants de la fondation.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi que le CRC 2008-12 et 2009-01 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Fonds Dédiés

La collecte des ressources est utilisée par le Conseil d'Administration lors du vote de soutien à des missions sociales. Ces montants votés sont alors inscrits dans un compte 419100 de "projets à verser" qui apparait en dettes pour un montant de 4 125 668 € au 31/12/2018.

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur dons ou legs affectés », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés sur dons ou legs affectés ». Au 31/12/2018, les fonds dédiés de la Fondation Saint Irénée sont de 2 590 815 €.

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

En ce qui concerne les fondations abritées, l'intégralité des ressources (affectées ou non) non encore utilisées figurent dans le compte des fonds dédiées de la Fondation Saint Irénée pour un montant de :

- 237 725 € pour la Fondation RCF,
- 105 938 € pour la Fondation Frédéric Ozanam,
- 369 597 € pour la Fondation Treille Espérance.

Traitement des legs et Donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

FONDATION SAINT IRENEE

Pour un legs, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

Les legs ou donations sur biens destinés à être cédés sont enregistrés hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée nette des charges d'acquisition pouvant grever ces biens. Pour mémoire, la Fondation Treille Espérance a reçu, en 2017, en donation un immeuble, destiné à être cédé. Au cours de l'exercice 2018, la Fondation a cédé ce bien pour un montant de 191 226 €.

Le Compte Emploi Ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) présente le compte de résultat de la fondation en regroupant les dépenses par finalités et les ressources par origines. Il traduit donc uniquement les flux financiers réalisés dans l'année.

Le tableau du CER est complété par une annexe qui définit des règles qui sont invariables d'un exercice à l'autre après avoir été définis par le conseil d'administration :

- définition des missions sociales,
- affectations éventuelles de frais communs aux différents emplois,
- affectation des ressources aux emplois,
- modèle économique de l'association,
- politique de réserves.

Définition des missions sociales :

Les missions sociales de la Fondation Saint Irénée sont fixées par les statuts : "la Fondation Saint Irénée a pour but de soutenir le développement des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part."

Affectations des frais communs aux Missions Sociales, aux Frais de collectes et aux Frais de structure :

Les emplois ont été affectés selon la méthode du coût direct. Les dépenses non imputables directement sont ventilées en fonction de clés de répartition définies par la direction de chacune des fondations, selon le type de dépenses.

Sur la Fondation Saint Irénée, hors fondations abritées, les répartitions suivantes ont été opérées:

- Salarié Chargé de gestion : 40% sur les collectes, 35% sur le suivi des missions sociales et 25% sur les frais de structure;
- Salarié Chargé de développement : 50% sur les collectes et 50% sur le suivi des missions sociales;
- Prestataire Donifico : 40% sur les collectes, 40% sur le suivi des missions sociales et 20% sur les frais de structure.

Affectation des ressources aux emplois, spécialement des ressources collectées auprès du public :

Pour établir la colonne "Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public" les principes suivants sont mis en œuvre :

- Les ressources sur lesquelles la Fondation a liberté d'affectation sont identifiées,
- En leur sein, la part des ressources issues de la générosité du public (dons, legs et autres libéralités) et des autres produits accessoires d'exploitation (ventes objets, etc...) est identifiée,
- Des frais de gestion sont, au cas par cas, prélevés sur les collectes affectées issues de la générosité du public.

Le conseil d'administration de la Fondation maintient en 2018 la démarche appliquée en 2017 telle que votée dans le Conseil d'Administration du 02/02/2016. Cette dernière prévoit d'appliquer une retenue aux collectes affectées au titre des frais de gestion, de communication et d'accompagnement exposés par la Fondation au titre des projets directement concernés par ces mêmes collectes.

Modèle économique :

Le modèle économique de la Fondation repose exclusivement sur la perception des dons, libéralités ou legs qui sont ensuite utilisés pour le financement de projets présentés par des structures tierces.



FONDATION SAINT IRENEE

Politique de réserves :

Les principes qui prévalent à la constitution de réserves et de provisions de la Fondation relèvent de la sécurisation

- des liens de partenariats mis en place avec des associations pour leurs projets pluriannuels,
- des missions en cours,
- de la fondation : une dotation nécessaire à sa bonne marche a été constituée en 2016 pour un montant de 1 000 000 €. Par ailleurs, une réserve de 300 000 € a été constituée par elle sur cette même année pour assurer son bon fonctionnement.

En dehors des provisions obligatoires, les legs et dons exceptionnels lorsqu'ils ne relèvent pas de fonds dédiés, sont affectés par décision du Conseil d'Administration en fonction des besoins de la fondation (par affectation de la donation ou legs, ou par affectation des résultats en fin d'année).

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la Fondation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, des contrats de capitalisation ont été souscrits, pour un montant global de 2.9 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, seuls les intérêts calculés sur les contrats dont le sous-jacent est garanti sont comptabilisés, ce qui représente 117 636 € de produits financiers à recevoir. Pour les contrats non garantis, le montant des plus-values latentes s'élève au 31/12/2018 à 37 104 €.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont mentionnées en pied de compte de résultat et du CER pour 24 428 €. La valorisation des mécénats inscrits en compte de classe 8 a été réalisée au prix de revient sur la base des conventions de mécénat.

FONDATION SAINT IRENEE

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Maison des toxicomanes », un bail a été conclu par la Fondation Saint Irénée à charge de mettre l'immeuble à disposition de la maison des toxicomanes. En conséquence, les huit ans de loyers payés en 2015 pour 96 000 € ont été comptabilisés comme emploi de fonds en 2015, dans la mesure où cet immeuble est à l'utilisation exclusive de l'association San Lorenzo.

Au cours de l'exercice 2018, la Fondation a acquis à la Bénisson-Dieu une maison pour y accueillir des personnes en difficulté et de passage pour un montant total de 41 982 €. La Fondation a mis en place avec l'Association Eco-Hameau de la Bénissons-Dieu, un prêt d'usage à titre gratuit pour une durée de 10 ans à compter du 28/09/2018.

Par ailleurs, au cours de l'exercice la Fondation a bénéficié de contributions volontaires en nature pour 24 428 €. Ce montant intègre une prestation en nature de 23 040 € et un don en nature de 1 428 €.

Le bénévolat n'a pas été valorisé car non significatif.

FONDATION SAINT IRENEE**Notes sur le bilan****Actif immobilisé***Tableau des immobilisations*

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		2 099		2 099
- Constructions sur sol propre		39 883		39 883
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		41 982		41 982
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 000			14 000
Immobilisations financières	14 000			14 000
ACTIF IMMOBILISE	14 000	41 982		55 982

Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice 2018, la Fondation a acquis à la Bénisson-Dieu une maison pour y accueillir des personnes en difficulté et de passage pour un montant total de 41 982 €.

Immobilisations financières

Un prêt de 20 000 euros a été consenti durant l'exercice 2016 envers l'association Alternatives Catholiques. Un remboursement de 6 000 € a été opéré au cours de l'exercice 2017. Aucun remboursement n'a été opéré au titre de l'année 2018, toutefois, nous n'avons pas identifié de risque d'insolvabilité.

FONDATION SAINT IRENEE*Amortissements des immobilisations*

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		515		515
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		515		515
ACTIF IMMOBILISE		515		515

FONDATION SAINT IRENEE**Actif circulant***Etat des créances*

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 471 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 000		14 000
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 471	17 471	
Autres			
Charges constatées d'avance			
Total	31 471	17 471	14 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - intérêts courus à recevoir	117 636
Total	117 636

FONDATION SAINT IRENEE**Dettes***Etat des dettes*

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 194 532 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 786	44 786		
Dettes fiscales et sociales	8 028	8 028		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 141 718	4 141 718		
Produits constatés d'avance				
Total	4 194 532	4 194 532		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Au 31 décembre 2018, la Fondation présente un passif de 4 125 668 € qui correspond au montant restant à verser sur des projets votés par le conseil d'administration. Ce montant se répartit de la manière suivante:

- Fondation Saint Irénée = 3 449 178 €,
- Fondation Treille Espérance = 354 087 €,
- Fondation RCF = 215 123 €,
- Fondation Ozanam = 107 280 €.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	38 469
Dettes provis. pr congés à payer	2 572
Charges sociales s/congés à payer	1 068
Formation continue cap	441
Total	42 550

13

FONDATION SAINT IRENEE**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers***Rémunération des commissaires aux comptes*

Honoraire de certification des comptes : 2 940 euros

Attestations Fondations abritées : 2 952 euros

Charges et Produits exceptionnels*Résultat exceptionnel*

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Libéralités perçues		23 769
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		82 241
TOTAL		106 010

Le résultat exceptionnel est principalement composé des annulations de votes de missions sociales.

FONDATION SAINT IRENEE**Autres informations****Donations***Fonds dédiés*

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants engager en fin d'exercice A - B + C
Jumelage Lyon Mossou	72 662	72 662	253 500	553 608	372 770
Autres fonds dédiés	1 101 502	1 101 502	776 456	1 336 810	1 661 856
Fondations abritées	637 471	637 471	525 380	601 169	713 260
Sous total	1 811 635	1 811 635	1 555 336	2 491 587	2 747 886
Legs Jean Bastaire	736 188	736 188	180 000		556 188
Sous total	736 188	736 188	180 000		556 188
TOTAL	2 547 823	2 547 823	1 735 336	2 491 587	3 304 074

Le solde des autres fonds dédiés intègre un montant de 34 246 € de fonds dédiés sur lesquels aucun mouvement n'a eu lieu depuis plus de deux ans.